Conformément à l'article L.1122-13, § Ier du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer

pour la première fois à la séance du Conseil communal qui aura lieu le 16 décembre 2009 à 19 h 45 à la Maison communale, 71 avenue du Castillon à 1450 Chastre.

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

- 1. Procès-verbal de la séance du 25 novembre 2009 : approbation (vote)
- 2. Finances communales:
 - a) Mise à disposition d'un douzième provisoire pour l'exercice 2010 : décision (vote)
 - b) Déchets ménagers : sacs : règlement-redevance : décision (vote)
 - c) Emprunts à contracter : cahier spécial des charges et mode de passation du marché : arrêt (vote)
- 3. Cultes: Fabrique d'église de Villeroux: compte de l'exercice 2008: avis (vote)
- 4. CPAS: modification budgétaire pour l'exercice 2009 : approbation (vote)
- 5. Personnel communal : grades légaux : statut pécuniaire et amplitude de carrière : décision (vote)
- 6. Energie électrique haute tension : information

HUIS CLOS

- 7. <u>Commission communale de la Mobilité</u>: présentation des membres issus du Conseil communal (prise d'acte) et désignation des membres non –issus du Conseil communal (vote)
- 8. <u>Personnel enseignant</u>: a) désignations : ratifications (vote)

ommuno

b) démission : acceptation (vote)

9. ALE: représentants désignés par le Conseil communal : remplacements : décision(vote)

Le Secrétaire communal,

Y CHARLIER

Par ordonnance;

Le Bourgmestre

C.JOSSART